

**République Islamique de Mauritanie**

**Agence Nationale de Recherches Géologiques et  
du Patrimoine Minier**

**(ANARPAM)**

**Procès-verbal d'évaluation et d'attribution  
pour la sélection du consultant individuel  
(SCI)**

**N° 26**

**Session du 31/ Mai / 2021**

## **Procès-verbal d'évaluation des propositions techniques(SCI)**

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN et le 31/05 à 11 H 00 mn, le Comité Interne des Achats Inférieurs au Seuil de l'ANARPAM, s'est réunie dans les locaux dudit établissement pour procéder à l'évaluation des CV reçus dans le cadre de la procédure de Sélection d'un consultant individuel pour la maintenance et l'entretien du matériel de froid de l'ANARPAM pour l'année 2021,

4  
Etaient présents

**Ahmed MOHAMED MAHMOUD N'DEILLA, Président de séance :**

### **Membres :**

- 3
- Mr Ahmed Elvadel SIDI
  - Mr Toutou Chamekh SALEM
  - Mr Mohamed El Mokhtar DAHMADA

### **Absent :**

- X
- Mr Cheikhna EMINE

Mme KANDJI MODY TRAORE : Secrétaire de la Commission.

AM

Après avoir constaté que le quorum est atteint, le Président ouvre la séance et demande aux membres de procéder à l'examen des soumissions reçues suite au dépouillement de la consultation citée plus haut.

Il ressort de cet examen

- Les soumissionnaires suivants ont répondu dans les délais imposés :
  - ✓ **Ets Mohamedou O/ Sidi Med**
  - ✓ **Ets ECM**
  - ✓ **Ets MTC**
- Les soumissions ont été ouvertes en présence des consultants individuels suivants :
  - Un procès-verbal d'ouverture des plis a été dressé par le CIAIS. Il a été signé par l'ensemble des personnes présentes.

Le Comité a, par la suite, procédé à l'évaluation comparative des CV.

La comparaison des CV a été faite sur la base de la formation académique et des expériences professionnelles pertinentes,

A l'issue de cet examen à fait les remarques suivantes :

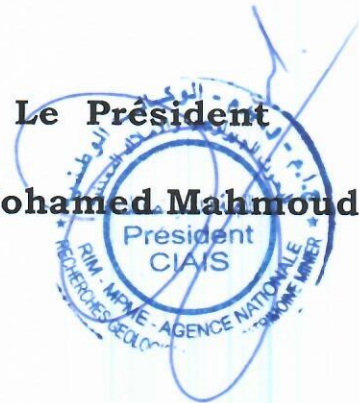
- Aucun des CV présentés n'avait de rapport avec l'objet de la consultation.
- Les dossiers présentés par les trois soumissionnaires ne contenaient aucune formation académique et expérience professionnelle.

Par conséquent le comité a jugé l'appel à la concurrence (SCI) pour la Sélection d'un consultant individuel pour la maintenance et l'entretien du matériel de froid de l'ANARPAM pour l'année 2021 **infructueux**.

**Pour l'évaluation et la comparaison des CV, voir le tableau en annexe.**




**Le Président**

**Ahmed Mohamed Mahmoud N'DEILLA**



Ont signé :

Membres :

- Mr Ahmed Elvadel SIDI 
- Mme Toutou Chamekh SALEM 
- Mr Mohamed El Mokhtar DAHMADA 

Secrétaire

KANDJI MODY TRAORE

Nouakchott le 31/05/2021

### Evaluation des CV- Comparaison

	Soumissionnaires		
	Ets Mohamedou O/ Sidi Med	Ets ECM	Ets MTC
Formation académique	0	0	0
Expérience professionnelle pertinente pour la mission	0	0	0

A

B

T

RP